

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 31 (1985)
Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

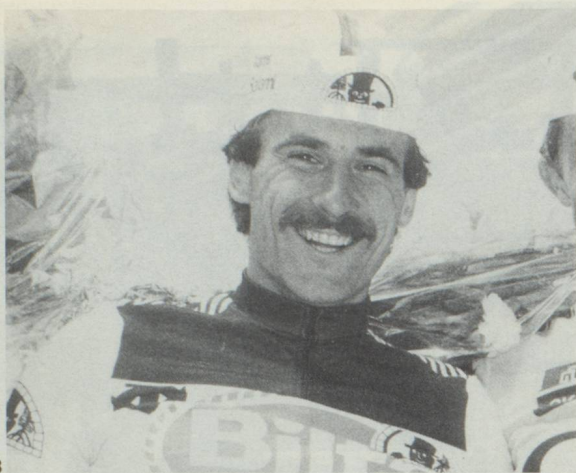
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



13



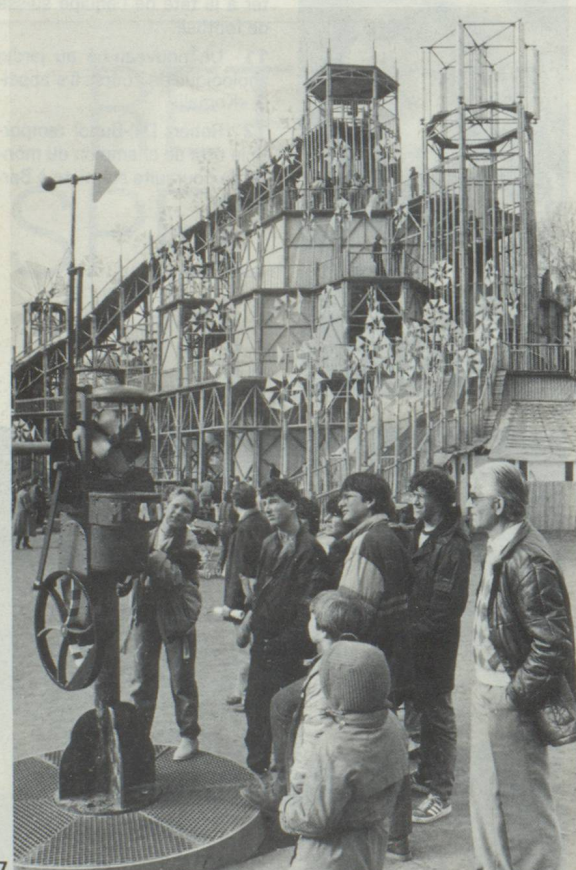
14



15



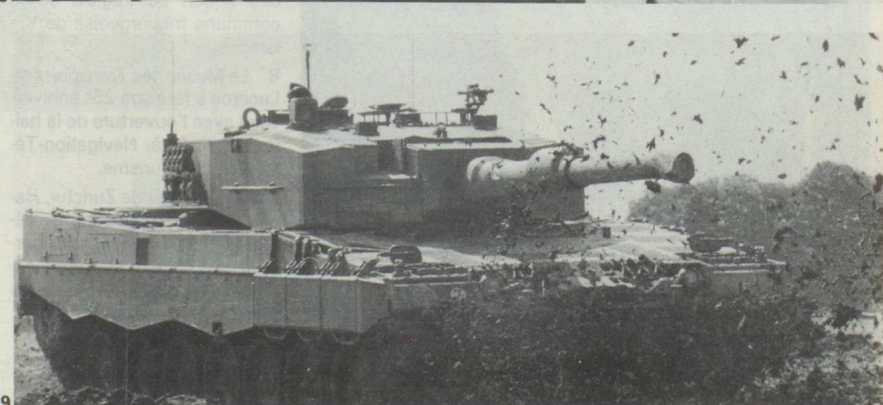
16



17



18



19

13 Urs Freuler gagne, pour la quatrième fois, une médaille d'or au Championnat du monde de cyclisme à Barcelone, dans la discipline «course aux points».

14 Importants dommages, en Suisse centrale, causés par les précipitations violentes du mois d'août.

15 La situation instable au Sri Lanka a amené un grand nombre de Tamouls à se réfugier dans notre pays et notamment dans la région de Berne. Ils espèrent recevoir le statut d'exilés politiques.

16 Ouverture du tunnel routier du Monte Ceneri, Tessin.

17 Plus d'un million de visiteurs à «Phänomena», l'exposition zurichoise sur les merveilles de la nature.

18 Événement politique de l'année: l'élection, le 2 octobre, de M^{me} Elisabeth Kopp, la première conseillère fédérale de notre pays.

19 L'achat de 385 chars d'assaut «Léopard 2» a été longuement débattu, avant d'être accepté par les Chambres fédérales.